

Montréal, le 29 juin 2012

**Par dépôt électronique (SDE)**

M<sup>es</sup> Hugo Sigouin Plasse et Vincent Regnault  
Affaires réglementaires et réclamations  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande relative à l'intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ  
à la suite de la décision D-2010-116  
Dossier de la Régie : R-3790-2012**

---

Chers confrères,

La Régie accuse réception de votre lettre de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de l'argumentation de Gaz Métro dans le dossier mentionné en titre.

La Régie accepte cette demande de délai et attendra donc votre argumentation d'ici **12h le 16 juillet 2012**.

La Régie établira, dans le courant de la semaine prochaine, le calendrier de dépôt des argumentations des intervenants et de la réplique de Gaz Métro.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as